

Conseiller(ère) au soutien et à la concertation

FÉDÉRATION DES TÉLÉVISIONS COMMUNAUTAIRES AUTONOMES DU QUÉBEC

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La Fédération est un organisme qui a été créé en 1998 et qui est reconnu et financé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. La Fédération regroupe une quarantaine de corporations sans but lucratif de télévisions communautaires autonomes (TCA). Elle travaille au développement des TCA, défend les intérêts de ses membres et favorise leur concertation.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité de la direction, le conseiller(ère) au soutien et à la concertation est responsable d'effectuer les tâches reliées à l'analyse des demandes de soutien et aux communications.

PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

- Assurer la gestion des demandes de soutien et planifier les activités diverses et de mobilisation en plus d'élaborer des projets pour l'organisation et les membres;
- Assurer l'animation du site Internet et le développement d'outils Web 2.0 de même que la présence du regroupement dans les médias sociaux ;
- Superviser la production et la diffusion du matériel de communication ;
- Assister aux réunions d'équipe et aux réunions physiques du conseil d'administration;
- Assurer une veille sur les décisions du CRTC ;
- Assister la direction dans l'organisation du congrès annuel ;
- Effectuer toutes autres tâches jugées pertinentes par la direction et le conseil d'administration.

CONDITIONS D'ACCÈS ET AUTRES EXIGENCES

- Posséder un diplôme universitaire dans un domaine approprié ;
- Connaître les mécanismes de décisions administratives des différents paliers politiques au Québec un atout ;
- Être capable de rédiger des textes de façon autonome ;
- Posséder une excellente maîtrise du français ;
- Posséder une connaissance des organismes à but non lucratif ;
- Posséder une connaissance des méthodes du Web et des médias sociaux ;
- Expérience en organisation d'événements ;
- Posséder un permis de conduire valide.

La personne devra aussi faire preuve d'autonomie et de créativité et posséder un bon sens de l'organisation. Elle devra être orientée vers l'action et la clientèle.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Statut de l'emploi : Temps plein, permanent

Lieu : Victoriaville

Salaire : 32 000 à 34 000\$ selon expérience, assurance collective

Date limite pour postuler : 24 février 2019

Date d'entrée en fonction : mars 2019

Personne à contacter : Amélie Hinse

Directrice générale

ahinse@fedetvc.qc.ca

*Seules les personnes retenues seront convoquées en entrevue.